

# LE FOREM RECHERCHE

RÉSERVE DE  
RECRUTEMENT

## DES FORMATEURS CONDUCTEURS AUTOBUS/AUTOCARS (H/F/X)

### CONTEXTE

*L'une des missions principales du Forem est d'identifier et de développer les compétences des demandeurs d'emploi, principalement via la formation professionnelle.*

***Dans ce cadre, le Forem procède au recrutement de Formateurs conducteurs autobus et autocars, prioritairement sur les lieux indiqués dans la rubrique « en bref » et constitue une réserve de recrutement sur la Wallonie afin de pourvoir à ses besoins futurs.***

### EN BREF

Référence : 104846

Lieu : Région wallonne  
(prioritairement Estaimpuis et Molinfaing)

Date limite pour postuler : **07/06/21**

Niveau d'études/expérience requise :  
3 à 6 ans d'expérience en fonction du diplôme/certificat

### FONCTION

#### Mission

- vous êtes chargé de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous veillez à l'adéquation de la formation en tenant compte des exigences et évolutions du métier ;
- vous collaborez à l'élaboration de nouveaux supports de cours (syllabi, didacticiels, moyens audiovisuels...);
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression (les stagiaires adultes peuvent être : des demandeurs d'emploi, des travailleurs, des enseignants en recyclage, des étudiants de l'enseignement technique).

#### Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, ...);
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique et mettez au point de nouveaux programmes et supports de formation ;
- vous analysez les besoins des entreprises et assurez le suivi lors de l'accueil des stagiaires ;
- vous effectuez des actions de veille dans votre domaine ;
- vous appliquez les normes de sécurité ;
- vous gérez les aspects d'organisation et de logistique (planification, administration, matériel,...) pour la mise en œuvre des formations.



Les activités décrites ci-dessus seront développées au sein du Forem ou en entreprise et impliqueront de nombreux contacts interdisciplinaires au sein d'une équipe pédagogique.

#### Conditions d'exercice

- le formateur est engagé sous statut contractuel privé ;
- salaire selon l'échelle barémique 01. Pour information, cela équivaut à 3.722,77 € mensuel brut indexé ;

- vous travaillez sous l'autorité du Responsable de centre ;
- vous collaborez à des groupes de travail en interne et en externe ;
- vous vous inscrivez dans une approche de formation continue en participant à des programmes de formation ou de recyclage ;
- selon le déploiement de l'offre de formation et des besoins spécifiques, vous effectuez des déplacements réguliers afin de dispenser des formations dans les centres ou entreprises situés en Région wallonne.

## PROFIL RECHERCHÉ

### Compétences comportementales

- vous analysez avec discernement les données et vous jugez d'un œil critique l'information ;
- vous structurez et organisez votre travail en fixant les priorités ;
- vous résolvez les problèmes de manière autonome ;
- vous donnez des instructions claires aux stagiaires, vous les accompagnez dans le suivi des résultats, vous assurez qu'ils adoptent un comportement adéquat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous contribuez au bon esprit d'équipe en partageant votre avis et vos idées ;
- vous agissez avec transparence et neutralité, vous entretenez des contacts constructifs ;
- vous vous remettez en question et vous gérez activement votre propre développement professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

### Compétences techniques

- vous prenez en charge un véhicule destiné au transport de personnes ;
- vous manœuvrez, sur parc, un car de catégorie D ;
- vous réalisez une épreuve sur route et vous manipulez le tachygraphe ;
- vous transmettez ces compétences afin de mener les stagiaires à l'obtention du permis D.

### Connaissances

- le code de la route ainsi que les différents aspects règlementaires afférents aux transports par la route de personnes ;
- les éléments techniques et mécaniques de base des véhicules du groupe « D ».

## POSTULER

### Conditions d'accès

Vous devez satisfaire simultanément aux conditions suivantes :

- être porteur du permis de conduire D en ordre de sélection médicale au moment de l'épreuve pratique sur route ;
- ne pas avoir été condamné pour des faits en relation avec la conduite de tous véhicules (professionnel et personnel) repris à la rubrique « roulage » de l'extrait du casier judiciaire modèle [596.1-7](#) ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- disposer d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité ; la durée de l'expérience requise dépend du niveau du diplôme (voir tableau ci-dessous).



Diplôme ou certificat de l'enseignement supérieur de type court ou long	3 ans
Diplôme ou certificat de l'enseignement secondaire supérieur	5 ans
Certificat de formation professionnelle délivré par un des organismes publics de formation professionnelle d'un état membre de l'Union européenne	5 ans*
Certificat d'aptitudes pédagogiques	5 ans*
Certificat de validation des compétences délivré par le Consortium de validation des compétences (le candidat doit disposer de l'ensemble des titres de compétences délivrés par le consortium pour le métier sur lequel il postule)	5 ans*
Certificat de validation des compétences délivré par le Consortium de validation des compétences couplé à un certificat d'aptitudes pédagogiques ou à une certification délivrée par le Forem	3 ans*
À défaut des diplômes, certificats ou brevets requis	6 ans

\*Ce certificat peut donner accès à une dispense d'épreuve (cf. rubrique « procédure de sélection » ci-après).

- quant à l'expérience professionnelle utile dont il est fait mention, elle se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de conducteur d'autobus/autocar et/ou une pratique professionnelle en tant que formateur/enseignant dans la discipline visée.**

■

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au **30/06/2021**.

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « **expériences professionnelles** ». **Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.**

## Dossier de candidature

- rendez-vous sur [travailler-au-forem.leforem.be](http://travailler-au-forem.leforem.be)  
→ créez un **compte candidat** (si nécessaire) ;
- complétez les différents champs OBLIGATOIRES :
  - diplôme(s) ;
  - expériences professionnelles : celles-ci doivent être détaillées. Ces expériences professionnelles seront examinées uniquement sur base des informations introduites

- dans le champ adéquat ;
- veuillez à y joindre les différents documents utiles à votre candidature, dans la partie « fichiers joints » de votre cv en ligne :
  - permis de conduire D (copie recto-verso) ;
  - extrait du casier judiciaire modèle **596.1-7** ;
  - copie du/des diplôme(s) et/ou certificat(s) utile(s).
- dès que votre dossier est complet, postulez sur l'offre « 104846 - FORMATEURS CONDUCTEURS AUTOBUS ET AUTOCARS (H/F/X)» et ce au plus tard le **07/06/2021**.

 **seuls les dossiers introduits de la sorte seront pris en considération ;**

 **vous ne pouvez pas postuler via e-mail ;**

 pour les internes, il est demandé de faire connaître votre candidature à votre hiérarchie ;

 les candidats qui sont en possession d'un diplôme étranger doivent remettre une équivalence de ce diplôme. Celle-ci peut s'obtenir auprès du service ad hoc du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

 le candidat doit satisfaire à la législation relative à l'accès au territoire belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment du dépôt de candidature.

## Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature.

Les candidats présélectionnés seront invités à se présenter aux épreuves éliminatoires de sélection.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation des dimensions nécessaires à l'exercice de la fonction :

- les compétences techniques et connaissances ;
- le potentiel pédagogique ;
- la motivation ;
- la vision de la fonction et de l'organisme ;
- les caractéristiques psychologiques ;
- les compétences comportementales suivantes : analyser l'information, structurer le travail, encadrer les stagiaires, soutenir les stagiaires, travailler en équipe, résoudre des problèmes, agir de manière orientée service, faire preuve d'engagement, évoluer, s'adapter.

Le règlement d'examen prévoit la possibilité d'être dispensé de(s) épreuve(s) de vérification des aptitudes techniques et/ou pédagogiques. Ces dispenses s'adressent exclusivement aux candidats déjà détenteurs de certifications prouvant que leurs compétences pédagogiques et/ou techniques sont déjà acquises et ne sont plus à vérifier (cf. ci-dessous).

### Epreuve technique

---

Une épreuve écrite comportant des questions de connaissances et/ou une épreuve pratique comportant des réalisations professionnelles pouvant être complétées par un questionnement technique.

 Les candidats détenteurs soit d'une certification ou d'une reconnaissance de compétences effectuée par le Forem, soit d'une validation de compétences délivrée par le Consortium de validation de Compétences et ce pour l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage du métier concerné seront dispensés de cette épreuve.

### Epreuve pédagogique

---

Une épreuve orale évaluant le potentiel pédagogique, consistant en une prestation pédagogique préparée, complétée par des questions de mise en situation à caractère pédagogique.

 Les candidats détenteurs d'une certification prouvant leurs compétences pédagogiques seront dispensés de cette épreuve. (CAP, CAPAES, AESI, AESS ou une certification délivrée par le Forem).

#### Epreuve d'adéquation à la fonction et épreuve psychologique

---

Une épreuve orale portant sur la vérification de l'adéquation du profil du candidat à la fonction et une évaluation psychologique.

 Ces épreuves sont obligatoires pour tous les candidats, sans dispense possible.

L'Office se réserve le droit de regrouper ou de scinder les épreuves en sous-parties, chacune d'entre elles pouvant être éliminatoire.

#### Remarques

 tout lauréat de l'examen est versé dans une réserve de recrutement dont la durée de validité est fixée à quatre ans à dater de la clôture de l'examen ;

 si un poste de Formateur est proposé à un membre du personnel Forem, statutaire ou contractuel « public » sous contrat à durée indéterminée, il pourra prendre respectivement une disponibilité pour convenance personnelle ou un congé sans solde (selon les règles en vigueur).

#### PLUS D'INFOS ?

- Sur [ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#) ;
- Votre contact : [selection.recrutement@forem.be](mailto:selection.recrutement@forem.be) [objet de mail : **104846 – FORMATEURS CONDUCTEURS AUTOBUS/AUTOCARS**] ;
- **Participez à une de nos séances d'information en ligne, via pc avec l'application Teams, le samedi 8 mai ou le samedi 22 mai 2021, dans la matinée.** Inscrivez-vous via l'adresse mail [selection.recrutement@forem.be](mailto:selection.recrutement@forem.be) [objet de mail : **104846 – FORMATEURS CONDUCTEURS AUTOBUS/AUTOCARS - SEANCE INFO**], pour le 6 mai 2021 ou le 19 mai 2021, au plus tard. Veuillez nous renseigner, la date choisie, votre adresse mail personnelle et votre numéro de gsm ;
- **La première épreuve technique se déroulera le 26 juin 2021 dans la matinée, en ligne via pc ou en présentiel, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.**

## Annexe(s)

### Compétences techniques

- *Prise en charge d'un véhicule :*
  - Les documents du véhicule
  - Vérifier l'état du véhicule et connaître les différents accès aux éléments de contrôle sur les véhicules
  - Identifier et vérifier les différents types de niveaux
  - Détecter les anomalies relatives aux pneus, roues et suspension
  - Vérifier la présence, l'état et le bon fonctionnement des équipements de sécurité embarqués
  - Entretenir les divers éléments portant sur la sécurité lors du déplacement du véhicule
  - Identifier visuellement les organes principaux
  
- *Epreuve sur parc (manœuvres avec car en boîte manuelle) :*
  - Manœuvrer avec un véhicule de catégorie D
  
- *Epreuve sur route + manipulation du tachygraphe :*
  - Manipuler un tachygraphe digital
  - Rouler sur la voie publique avec un véhicule de catégorie D

### Connaissances spécifiques

- *Connaissance des règles spécifiques relatives à la circulation routière concernant les véhicules du groupe D affectés au transport de personnes (Code route) :*
  - Notions de base
  - Permis & CAP
  - Accessoires de sécurité
  - Voies publiques
  - Signalisation routière
  - Injonctions et infractions
  - Règles de priorité
  - Vitesse
  - Manœuvres et mouvements
  - Eclairage et signalisation des véhicules
  - Arrêt et stationnement
  
- *Le chargement des bagages*
  
- *Tachygraphe :*
  - Utilisation
  - Obligations du chauffeur et de l'employeur relatives à la réglementation CE
  
- *Connaissance des éléments techniques et mécaniques des véhicules du groupe «D» (Mécanique de base) :*
  - Châssis
  - Moteur
  - Fluides et fumées
  - Circuit de refroidissement
  - Chaîne cinématique
  - Freins
  - Direction et empattements
  - Suspension
  - Installation électrique
  - Pneus

